



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 19 juin 2025

Lionel LABARRERE est excusé, procuration à M. MARTIGNOLES.

Les autres conseillers sont présents.

Présentation d'un projet photovoltaïque "Soleil du Midi" chez un particulier pour information et avis. La majorité des conseillers émettent un avis défavorable.

Délibérations :

=> Lancement d'une procédure de récupération par la commune d'un bien sans maître : parcelle C138 de M. LEJEUNE Didier (décédé / refus de succession par les héritiers).

=> Suppression des régies communales existantes pour en créer une nouvelle pour la gestion de la laverie, de la location des gîtes, de la salle des fêtes...

Adoptées à l'unanimité.

Travaux en cours :

=> Aménagement du Gîte d'Etape : Un dressing et divers ustensiles doivent encore être achetés. Le gîte sera opérationnel pour le 01/07/2025.

=> Pour la gestion du gîte de groupe cet été une annonce sera mise pour une location en direct via "le bon coin".

=> L'émetteur téléphonique installé au Casteil attend son raccordement électrique (la commune demandant à ERDF avec un tracé alternatif à celui envisagé).

=> La fibre sera opérationnelle en automne avec 97 prises prévues dans le village.

Informations diverses :

=> La **Journée citoyenne** aura lieu le 5 Juillet 2025 à 8h.

=> Préparation de la saison estivale :

Tef 2025 :

* Vendredi soir (18/07) : food-trucks (cuisine réunionnaise,

grillades par un éleveur audois, burgers, gâteaux orientaux)
Animation par la Banda « Los Cepos ».

* Samedi (19/0) :

~~ Restauration : 2 food-trucks (idem 18/07) +
stand assuré par Mme PINEL - Association des
Majorettes (fideua).

~~ Animations : 10h : Vieux Cépages ; 12h concert
« Comité », 15h Band'à Gégé, 17h Circ'onirico,
21h30 Revue Latina.

~~ Traiteur pour le soir (le Petit Verdo).

~~ Installation de l'estrade Mercredi 16 ; tables et
chaises le Jeudi 17. Besoin de deux personnes
pour aider à l'installation du cirque durant la
journée. Les arrêtés nécessaires seront pris
(circulation, autorisation bal public...).

* 14 Juillet et 15 Août Apéritif offert par la commune.

Vu pour être affiché le 28 juin 2025 conformément aux prescriptions de l'article
L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Trilla, le 28 juin 2025

2/0 Le Maire

